

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 22 septembre 2020

Délibération n° 2020 – 22/09/2020 – 13

*Unités d'enseignement transversales :
évolution pour l'année universitaire 2020-2021*

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 14 septembre 2020

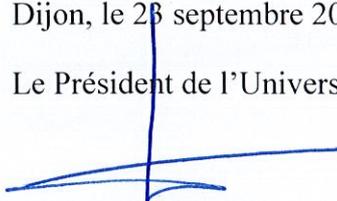
Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 18 Membres représentés : 7 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve l'évolution pour l'année universitaire 2020-2021 des Unités d'enseignement transversales suivantes :**

- **Engagement culturel et solidaire des étudiants**
- **Engagement étudiant – accompagnement et pédagogie.**

Dijon, le 23 septembre 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

*P.J. : UE Engagement culturel et solidaire
UE Engagement et accompagnement*

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Demandes de modifications des modalités du contrôle des connaissances

CFVU du 14 septembre 2020

Avis CFVU du 14/09/2020 : Favorable (1 abstention)

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
IUT CHALON-SAONE	DUT	Carrières juridiques Gestion Logistique et Transport Génie Industriel et Maintenance			Possibilité des formations en contrat d'apprentissage <u>ou</u> en contrat de professionnalisation		« Sous réserve de l'avis du Conseil de l'IUT »	
	LP	Techniques du Son et de l'Image CNDMS Systèmes pluritechniques Logistique hospitalière						Le conseil de l'IUT ne s'est pas réuni
INSPÉ	Master 1	MEEF 2nd degré, Lettres modernes	1	1-3	Mutualisation de l'examen des ec1-2-3 de l'UE1 et de l'UE3 ec1 (une évaluation avec barèmes différents pour les matières) Fusion crédits ECTS des ec de l'UE1	Mutualisation limitant le volume d'évaluations l'année de préparation au concours	Sous réserve de validation au Conseil d'Institut du 16/09/2020	Oui
			2	1-3	Mutualisation de l'examen des ec1-2-3 de l'UE1 et de l'UE3 ec1 (une évaluation avec barèmes différents pour les matières)	Mutualisation limitant le volume d'évaluations l'année de préparation au concours	Sous réserve de validation au Conseil d'Institut du 16/09/2020	non

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
UFR Lettres et Philosophie	Master	Information Communication / Communication Numérique des organisations	3	UE4 Pratiques professionnelles	Ajout de 21h de « projet pédagogique encadré » dans le cadre de l'enseignement « Projet Collectif » consacré au suivi et à la réalisation des travaux de groupe (partenariats et réponse à des commandes réelles venant des acteurs publics, économiques et associatifs locaux).	Cette demande urgente découle de la nécessité de régulariser la fiche filière du M2 pour attendre un volume de 400h en vue de l'ouverture de l'apprentissage. L'ajout de ces heures n'aura pas d'impact sur le coût de la formation et offrira aux étudiants concernés une opportunité importante pour leur formation et insertion professionnelle dans un contexte de crise inédit.	21/07	oui
		Information Communication / Communication Numérique des organisations	4	UE8 Outils numériques	Ajout de 21h de projet pédagogique encadré dans le cadre de l'enseignement « Projet Collectif » consacré au suivi et à la réalisation des travaux de groupe (partenariats et réponse à des commandes réelles venant des acteurs publics, économiques et associatifs locaux).	Voir justification ci-haut.	21/07	oui

ESIREM / UFR SVTE / AgroSup Dijon	Cycle Prépar atoire Intégré (CyPI) AgroSu p Dijon - ESRIE M		1	04	Transformation de 10h de TD en 10h de CM Modification du paragraphe concernant l'admission en 2ème année (pages 3 et 4), avec ajout de la possibilité d'intégrer, en CyPI 2ème année, des étudiants ayant validé une 1ère année de classe préparatoire BCPST	Intérêt pédagogique	10 septembre 2020	OUI
AgroSup Dijon / UFR SVTE	Master	AgroSciences, Environnement, Territoires, Paysages, Forêt (AETPF) – parcours Agroécologie (Aé)	S 1 S 2 S 3 S 4	5 UE 6 UE 6 UE 1 UE	Création du parcours Agroécologie du Master AETPF : master 1 + master 2		CA de l'Université de Bourgogne du 16 octobre 2018 CFVU du 19 mars 2019 (validation de la fiche AOF)	OUI

Demandes de modifications des modalités du contrôle des connaissances

Composante : UFR SCIENCES HUMAINES

Demandeur	Type diplôme	Mention/ Spécialité / parcours	Semestre	UE	Modification demandée	Justifications et/ou observations
UFR Sciences Humaines	Licence 1	HISTOIRE	1 et 2	UE1 UE2 UE6 UE7	Session 1 : Evaluation contrôle continu au lieu de Oral : écrit et/ou oral	Hausse des effectifs
	Licence 2	HISTOIRE	3 et 4	UE1 UE2 UE3 UE6 UE7 UE9	Session 1 : Evaluation contrôle continu au lieu de Oral : écrit et/ou oral Au lieu d'oral : écrit/oral	Hausse des effectifs
	Licence 3	HISTOIRE parcours Classique	5 et 6	UE1 UE2 UE6 UE7	Session 1 : Evaluation contrôle continu au lieu de Oral : écrit et/ou oral	Hausse des effectifs
	Licence 3	HISTOIRE parcours AMC	5 et 6	UE1 UE2 UE3 UE6 UE7 UE8 UE9	Session 1 : Evaluation contrôle continu au lieu de Oral : écrit et/ou oral	Hausse des effectifs